



Projet éducatif

GÉNÉRAL

But du projet éducatif

École primaire Panet (027)

L'école Panet définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement.

(LIP, articles 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres);

- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite.

(LIP, article 209.2);

- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère.

(LIP, articles 209.2 et 459.3).



La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire des Samares et au projet éducatif de l'école.

Mission

Un pas à la fois pour soutenir la motivation et l'engagement en célébrant chaque réussite.

VISION ET VALEURS

Vision

Évoluer dans un milieu éducatif sain et ouvert où la collaboration permet à tous ses acteurs de s'engager avec bienveillance dans le respect du potentiel des élèves.

Valeurs

Respect : Adopter une attitude positive et sincère.

Engagement : Accomplir ses tâches avec soin et intérêt.

Collaboration : Être ouvert dans le partage d'idées et de projets.



CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉCOLE

Environnement externe

L'école Panet est située dans la municipalité de Sainte-Béatrix qui fait partie de la MRC de la Matawinie. Le village regroupe 1965 citoyens dont 170 familles ayant au moins un enfant de moins de 18 ans. Selon l'étude Coup d'œil sur les municipalités de la MRC Matawinie produit par la Direction de santé publique et le CISSS de Lanaudière en 2018, on démontre que Sainte-Béatrix est une municipalité où l'on retrouve une proportion élevée d'hommes ayant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.

Dans le bassin de l'école Panet (bassin de desserte), on retrouve 40 familles monoparentales qui ont au moins un enfant de moins de 18 ans (16%). Les familles sont composées à 33 % du père et de la mère. Les enfants vivant avec leur mère sont à 62,5 % et ceux vivant uniquement avec le père sont évalués à 37,5 %. On remarque donc une proportion marquée de familles monoparentales qui sont supportées par la mère.

La tendance démographique de la municipalité, qui détermine la moyenne des naissances pour les cinq dernières années (2013-2017), se situe à 14 (naissances annuelles). Notons qu'entre 2011 et 2016, Sainte-Béatrix a connu une hausse de 9% de son nombre de familles.

L'indice de milieu socio-économique (IMSE) situe l'école Panet au **décile 9**. L'IMSE est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (ce qui représente les deux tiers du poids de l'indice) et la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (ce qui représente le tiers du poids de l'indice). Nous constatons pour notre municipalité une hausse de 8 % des mères ayant une diplomation depuis 2006, ce qui est en soi une bonne nouvelle.

Dans la catégorie du plus haut niveau de scolarité atteint (25-64 ans) (2016), 22,1 % du bassin de Sainte-Béatrix possède un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent et 60,6% possède un certificat, diplôme ou grade postsecondaire comparativement à 16,9% qui n'ont aucun diplôme, certificat ou grade.

Le taux de diplomation ou qualification au secondaire après 7 ans (diplômés entre juin 2014 et juin 2016) pour notre municipalité est de 71,4%.

Le seuil de faible revenu (SFR) situe notre établissement scolaire au **décile 7**. Le SFR correspond à la proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près ou sous le seuil de faible revenu. Le seuil de faible revenu se définit comme le niveau de revenu selon lequel on estime que les familles consacrent 20 % de plus que la moyenne générale à la nourriture, au logement et à l'habillement. Il fournit une information qui sert à estimer la proportion des familles dont les revenus peuvent être considérés comme faibles, en tenant compte de la taille de la famille et du milieu de résidence (région rurale, petite région urbaine, grande agglomération, etc.).



Le revenu médian des familles de Sainte-Béatrix est évalué à environ 57 984 \$ par année. Cela signifie que 50 % des familles gagnent moins de 57 984 \$ et 50 % gagnent plus de 57 984 \$.

L'école Panet peut compter sur un partenariat établi depuis plusieurs années avec le Club Optimiste afin de soutenir les familles dont les plus démunies. Une bonne collaboration est existante avec le conseil municipal, le service d'incendie et la mairie afin de travailler ensemble pour les enfants de notre municipalité. Ces précieux partenaires contribuent chaque année financièrement et activement à la mise en place de projets par l'école, afin de créer un milieu de vie accueillant et stimulant. Une bonne collaboration parentale est notée et appréciée lors des activités et sorties éducatives.

D'autres partenaires ont une influence directe sur les services offerts aux enfants de Sainte-Béatrix. L'organisme GEM, Grandir ensemble en Matawinie, travaille pour favoriser une insertion harmonieuse pour les enfants de la petite enfance vers le préscolaire. L'ABC du Respaix quant à elle, permet de travailler les valeurs choisies à l'école par des activités rassembleuses chapeautées par Madame Carole Longpré pour favoriser un meilleur vivre ensemble. Le Jardin des Passionnés a débuté cette année un partenariat avec l'école afin d'offrir des projets dynamiques et mobilisateurs (ex: sensibilisation environnement).

L'école secondaire l'Érablière, située à St-Félix-de-Valois, permet un partenariat et une transition facilitante pour les élèves de sixième année vers le secondaire. La collaboration avec l'équipe de l'école secondaire lors de rencontres bassin (directions), permet un partage d'informations pertinentes afin d'arrimer nos actions.

La présence de l'infirmière scolaire du CISSS de Lanaudière, de l'organisme Le Réseau qui agit en prévention de la toxicomanie et de l'hygiéniste dentaire pour l'application de scellant pour la prévention de la santé dentaire sont des services qui favorisent une saine hygiène de vie et agissent en prévention sur la santé des enfants.

Les organismes La Corporation les enfants de ma rue et Enfance libre Lanaudière collaborent avec l'école afin de faire de la sensibilisation à la différence, au bien-être, à la prévention de la violence, etc.

La Sûreté du Québec offre des ateliers de prévention aux élèves pour répondre à divers besoins en lien avec la sécurité, le civisme, la non-violence, etc.



Environnement interne

La **composition** de l'équipe-école Panet va comme suit :

12 enseignants dont 7 titulaires et 5 spécialistes (avec des tâches résiduelles et à la leçon).

2 orthopédagogues œuvrent à l'école sur une base hebdomadaire (40% et 80%), 1 travailleur social, 1 orthophoniste, 1 psychologue, 1 ergothérapeute, 1 animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire (AVSEC) ont une présence ponctuelle l'année durant.

Les personnels des services de soutien se regroupent de cette façon :

6 personnes totalisent le service de soutien de l'école pour la surveillance du dîner, le service de garde et les services d'éducation spécialisée (TES) et de soutien aux élèves handicapés (préposée aux élèves handicapés, PEH).

L'**organisation scolaire** se déplie de cette façon :

Les élèves de la municipalité de Ste-Béatrix peuvent poursuivre leur parcours scolaire de la maternelle à la 6^e année à l'école Panet.

Les services complémentaires offerts sont les suivants : **Orthopédagogie, Éducation spécialisée, Psychologie, Orthophonie, Psychoéducation, Ergothérapie, Travail social, Animation en vie spirituelle et engagement communautaire.**

La Municipalité travaille de concert avec l'école afin d'embellir la vie des citoyens parents et des enfants eux-mêmes. Entre autre, elles organisent des activités rassembleuses, stimulantes et motivantes pour les familles et les enfants. Le Camp de jour de la Municipalité se vit en partie sur la cour de l'école tout au long de l'été.

Un service de garde animé, diversifié et axé sur l'éducation et le plein air est disponible 5 jours par semaine pour tous les élèves de l'école. 27 élèves y sont inscrits à une fréquence régulière (minimalement 3 jours incluant au moins 2 périodes par jour) et 7 élèves y sont inscrits de façon sporadique (tout autre fréquentation).

Portrait clientèle : l'école Panet compte 96 élèves répartis ainsi :

9 élèves en maternelle

10 élèves en 1^{ère} année du 1^{er} cycle

17 élèves en 2^e année du 1^{er} cycle

25 élèves en 1^{ère} année du 2^e cycle

10 élèves en 2^e année du 2^e cycle

10 élèves en 1^{ère} année du 3^e cycle

16 élèves en 2^e année du 3^e cycle



Le nombre d'élèves Handicapés ou en Difficulté d'Apprentissage et d'Adaptation (HDAA) ayant un code de difficulté est de 3.

Le nombre d'élèves bénéficiant d'un plan d'intervention est de 17.

5 élèves sur 96 sont présentement en reprise d'année ou ont bénéficié d'une reprise antérieurement. Ceci représente 5,2%.

Convention de gestion et de réussite éducative 2017-2018. Taux de réussite à la fin du 3e cycle (résultat compétence finale au bulletin) :

LECTURE : 92%, ÉCRITURE : 92%, MATHÉMATIQUE C1 : 100% et C2 : 100%.

Pourcentage d'élèves se retrouvant dans l'intervalle 70%-100% (compétence assurée) en ÉCRITURE. À la fin du 1er cycle 2016-2017 : 75%, 2017-2018 : 75%, 2018-2019 : 71%. À la fin du 2e cycle 2016-2017 : 64%, 2017-2018 : 100%, 2018-2019 : 78%.

À la fin du 3e cycle 2016-2017 : 73%, 2017-2018 : 75%, 2018-2019 : 67%.

Bien-être des élèves

Selon le questionnaire Olweus distribué à l'automne 2017 aux élèves de 4e à 6e année, plus de 79% disent ne jamais avoir été intimidés cette année-là.

Deux élèves ont été référés pour des besoins en accompagnement au Service-Répit cette année. Un élève a été admis en classe spécialisée "Trouble de comportement".

Le nombre de plaintes en lien avec l'intimidation depuis septembre est nulle. Le nombre de billets remis en lien avec la violence physique depuis septembre est de 45.

2018-2019 : 23% des élèves ont un suivi TES ou un objectif comportemental dans un plan d'intervention ou plan d'aide. 9% des élèves de l'école Panet ont besoin d'intervention de niveau 2 (ciblé: sous-groupe, individuel) et 4% des élèves ont besoin d'intervention de niveau 3 (dirigé, individuel).

De nombreuses actions sont mises en place annuellement pour favoriser un environnement sain et sécuritaire et pour développer un sentiment de bien-être chez les élèves qui nous sont confiés. Voici des actions probantes réalisées :

- Agir en prévention auprès des élèves via des ateliers d'habiletés sociales (enseignants/TES).
- Application du code de conduite.
- Valorisation des bons comportements (billets, diplômes, activités récompense, etc.).
- Continuité de la mise en action du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation (ateliers de civisme, différence entre conflits et intimidation, etc.).



- Rassemblements mensuels sur les valeurs de l'école.
- Programme « Unité sans-violence » avec une cohorte d'élèves de 6^e année et ateliers de formation avec l'agente de la Sûreté du Québec.
- Suivi de la taxonomie des habiletés sociales en classe.
- Ateliers par la TES en classe sur la prévention de l'intimidation et de la violence.
- Improvisation – Théâtre (4^e à 6^e année) thème intimidation
- Projet intégrateur avec Carole Longpré.
- Suivi des élèves à risque au plan des habiletés sociales en sous-groupe et en individuel par la TES.
- Collaboration avec la Corporation des enfants de ma rue (acceptation sensibilisation à la différence).
- Collaboration avec la Société de l'autisme
- Activités de prévention en toxicomanie pour les élèves de 6^e année (Le Réseau).
- Cross-Country (3^e/4^e à 6^e année)
- Bienveillance du personnel envers tous les élèves

Le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence est connu et appliqué par tous les intervenants et permet d'agir promptement tel que mentionné dans la Loi afin de mobiliser les personnes concernées.



FORCES ET ZONES DE VULNÉRABILITÉ

Forces

Rendement académique

- Stabilité du personnel titulaire
- Collaboration de l'équipe
- Cibles CGRÉ (Convention de gestion et de réussite éducative) : Lecture – écriture math - Atteintes et dépassées
- Continuité des interventions et des stratégies d'écriture et lecture.
- Arrimage entre les titulaires du 1er cycle
- Volonté d'arrimage dans les autres cycles
- Utilisation d'un matériel universel jugé efficace (ex : stratégies de lecture, code de correction, matériel de manipulation en math., etc.)
- Services complémentaires (ortho – ergo,...)
- Budget bonifié (milieu défavorisé IMSE 9)
 - Ratio
- L'élève en suivi orthopédagogique progresse

Bien-être

- Intervention immédiate
- Ateliers de préventions avec les partenaires internes et externes
- 25h/ sem. TES
- PEH (Préposée aux élèves handicapés) ajoutés (heures et personnel)
- Unité sans violence (6e année)
- Installations sportives (préau, ski) et partenariat avec la municipalité et autres organismes
- Collaboration de l'équipe dans la flexibilité de l'horaire.



Zones de vulnérabilité

Rendement académique

- Format des consultations (participation du personnel concerné)
 - Discussion concernant la distribution des Services complémentaires et les classements des élèves en fin d'année.
- Instabilité des spécialistes des services complémentaires
 - Poste d'orthopédagogie 40%
- Nouveaux élèves arrivent souvent avec des difficultés académiques et/ou comportementales. 67% des nouveaux élèves (septembre 2018) ont un plan d'intervention actif.
- Capacité d'enseigner - Climat de classe difficile en lien avec la réussite (comportement d'insécurité)
- Espace de travail manquant
- Malgré leur progression individuelle, les résultats au bulletin des élèves suivis en orthopédagogie n'augmentent pas nécessairement à court terme.
- PI :
 - Délai dans les révisions
 - Continuité en cours d'année et dans les années futures (libération du personnel pour valider et faire les suivis)

Bien-être

- Difficulté dans les zones moins structurées amènent de l'instabilité : midi, récréation, toilette, vestiaire, petit gymnase (salle) peu fonctionnel
- Saine alimentation (déjeuner, collation et qualité des boîtes à lunch)
- Implication et responsabilisation parentale : autonomie - malgré les offres d'ateliers
- Habiletés sociales/violence : difficile

Perception négative de l'école de la part de certains parents (traces sur les réseaux sociaux)



ENJEUX, ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

Enjeu 1

Progression de tous les élèves 1

Orientation 1

Favoriser la progression de tous les élèves 1

Objectifs	Indicateurs	Cibles
Augmenter de 3% la proportion des élèves se situant dans l'intervalle 70-100 en écriture	Proportion des élèves dans l'intervalle 70-100%	D'ici juin 2022.

Enjeu 2

Un milieu de vie sain et sécuritaire 1

Orientation 2

Favoriser un milieu de vie sain et sécuritaire 1

Objectifs	Indicateurs	Cibles
Augmenter l'efficacité des interventions auprès des élèves en difficulté comportementale nuisible à l'apprentissage, par l'atteinte des objectifs d'un système de suivi comportemental dans un PI (plan d'intervention) ou PA (plan d'aide)	Proportion des élèves qui atteignent (partiellement ou totalement) les objectifs (comportementaux, sociaux, personnels et affectifs) d'un PI ou PA	Atteindre 50% des objectifs ciblés en PI ou PA (partiellement ou totalement) Juin 2022